



**Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
d'Astarac Arros en Gascogne recherche
UN RESPONSABLE DE SECTEUR (H/F)
CDD 1 an renouvelable**

Lieu d'intervention : Idrac-Respaillès

Type de recrutement : Poste à temps non complet de 17h30/semaine
Recrutement contractuel

Salaires indicatifs : Rémunération statutaire (ou équivalence) + régime indemnitaire + CNAS

Poste à pourvoir au 1^{er} août 2019

Missions :

Sous la responsabilité de la responsable du Pôle Séniors, premier niveau d'encadrement dans les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, le/la responsable de secteur a un rôle pivot entre l'intervenant à domicile et le bénéficiaire.

Il/elle assure la mise en œuvre et le suivi du plan d'aide en mobilisant les ressources humaines nécessaires.

Il/elle évalue les besoins de l'usager à domicile - évaluation de la situation, mise en œuvre du plan d'aide en coopération avec les équipes médico-sociales intervenant chez le bénéficiaire.

Il/elle organise ou supervise les interventions des intervenants à domicile dans le respect du règlement intérieur et du statut de la fonction publique territoriale.

Il/elle seconde, par délégation, la responsable du Pôle Séniors dans ses missions.

Profil :

- Diplômes souhaités : BTS Economie Sociale et Familiale (ESF) ou Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- Expérience environnement de la personne âgée
- Bonne connaissance de la législation sociale
- Compétences en matière de gestion d'équipe
- Utilisation logiciel de planification et maîtrise de l'outil informatique
- Sens de l'organisation, réactivité
- Sens du travail en équipe
- Disponibilité, discrétion
- Permis B exigé

Date limite de dépôt de candidature : le 5 juillet 2019

Pour tout renseignement : Contacter Mme Christelle PORTESPANÉ au 05 62 66 82 35

Adresser CV et lettre de motivation par voie postale ou par mail à :

Mme la Présidente du CIAS d'Astarac Arros en Gascogne
19, avenue de Gascogne – 32730 VILLECOMTAL SUR ARROS
Mail : ressourceh@cdcaag.fr